

L'HEBDOMADAIRE

N° 004-1610312026

ONLY Monday

BAISSE DES TAUX DIRECTEURS
DE LA BCEAO : QUEL IMPACT
POUR LES BANQUES ET LE
CRÉDIT EN AFRIQUE DE
L'OUEST ?

NOUVELLE
RÉGLEMENTATION CIMA : LA
TRANSFORMATION DU
SECTEUR DE L'ASSURANCE
EN AFRIQUE
FRANCOPHONE

COMMENT ATTIRER
DAVANTAGE
D'INVESTISSEURS VERS LES
BOURSES AFRICAINES ?



LÉANDRE BASSOLÉ

L'ARCHITECTE DU DÉVELOPPEMENT EN AFRIQUE CENTRALE

INSPIREZ !



CAMEROON CEO - IVOIRE CEO - TERANGA CEO

Trois plateformes. Trois économies clés.
Nous croyons en ceux qui ont choisi de
bâtir l'avenir !

Edito

LE TEMPS DES BÂTISSEURS

Entre ajustements monétaires, nouvelles exigences réglementaires, repositionnement des marchés financiers et trajectoires de leadership, l'Afrique francophone confirme son entrée dans une séquence de structuration plus exigeante. Ce numéro de Only Monday décrypte les dynamiques qui, au-delà de l'actualité immédiate, révèlent les nouvelles conditions de la transformation économique du continent.

L'Afrique francophone n'avance plus seulement au rythme des intentions. Elle entre dans une phase où les réformes, les marchés et les institutions sont sommés de produire des résultats concrets. La baisse des taux de la BCEAO, la nouvelle réglementation de la CIMA, la bataille pour rendre les bourses africaines plus attractives et le parcours de Léandre Bassolé racontent, chacun à leur manière, la même histoire : celle d'un continent qui cherche moins à promettre qu'à structurer.

Le moment est décisif.

Il ne suffit plus d'annoncer la transformation ; il faut l'organiser.

Il ne suffit plus d'ouvrir des perspectives ; il faut créer les conditions de leur réalisation.

Il ne suffit plus de parler de développement ; il faut des instruments crédibles, des marchés plus profonds, des institutions plus rapides et des dirigeants capables de relier vision et exécution.

Au fond, l'enjeu africain de notre temps est peut-être là : faire entrer l'ambition dans l'âge de la méthode. Et c'est souvent dans cette discipline silencieuse que se fabriquent les vraies bascules.

Mérimé Wilson Ngoudjou



SOMMAIRE

04 Baisse des taux directeurs de la BCEAO : quel impact pour les banques et le crédit en Afrique de l'Ouest ?

07 Nouvelle réglementation CIMA : la transformation du secteur de l'assurance en Afrique francophone

09 Comment attirer davantage d'investisseurs vers les bourses africaines ?

12 Léandre Bassolé, le stratège du développement qui veut repositionner l'Afrique centrale

Service commercial

E-mail: info@onlybenki.com

Téléphone: +237 695 869 141

Baisse des taux directeurs de la BCEAO : quel impact pour les banques et le crédit en Afrique de l'Ouest ?

BANQUE



Le signal est clair. En décidant, le 4 mars 2026, d'abaisser de 25 points de base ses taux directeurs à compter du 16 mars 2026, la Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) choisit de prolonger l'assouplissement monétaire engagé dans l'Union. Le principal taux auquel elle refinance les banques passe ainsi de 3,25 % à 3,00 %, tandis que le taux du guichet de prêt marginal recule de 5,25 % à 5,00 %. Dans le même temps, le coefficient des réserves obligatoires est maintenu à 3 %. Pour l'institution, cette décision doit contribuer à "consolider l'assouplissement des conditions de financement de l'activité économique" dans l'UEMOA.

Cette décision n'intervient pas dans le vide. Elle s'appuie sur une conjoncture que la BCEAO juge favorable : l'activité économique de l'Union est restée solide, avec une croissance estimée à 6,7 % en 2025, puis projetée à 6,4 % en 2026,

pendant que l'inflation annuelle est retombée à 0 % en 2025 après 3,5 % en 2024. Au quatrième trimestre 2025, les prix à la consommation affichaient même -0,8 %, après -1,4 % le trimestre précédent, sous l'effet d'une bonne disponibilité des produits vivriers locaux et de la baisse des coûts de plusieurs denrées importées. Autrement dit, la BCEAO considère qu'elle dispose d'une marge de manœuvre pour soutenir davantage le financement de l'économie sans compromettre, à ce stade, la stabilité des prix.

Pour les banques, l'effet le plus immédiat est simple : leur coût théorique d'accès à la liquidité centrale baisse. Lorsque la banque centrale refinance moins cher, elle allège la pression sur le coût des ressources de court terme, surtout pour les établissements qui dépendent du refinancement ou du marché monétaire pour équilibrer leur trésorerie.

Cette détente s'inscrit d'ailleurs dans un contexte où les conditions monétaires s'étaient déjà globalement assouplies au quatrième trimestre 2025, même si le taux moyen pondéré sur le marché interbancaire restait à 5,11 %, contre 4,92 % le trimestre précédent, tandis que le taux moyen sur le guichet des appels d'offres à une semaine de la BCEAO atteignait 4,66 %.

Mais la vraie question est ailleurs : cette baisse se transmettra-t-elle réellement au crédit distribué aux entreprises et aux ménages ? Sur ce point, l'expérience régionale invite à la prudence. Certes, le financement bancaire de l'économie a progressé : la BCEAO indique que la croissance des crédits à l'économie s'est établie à 5,6 % à fin décembre 2025, contre 4,5 % un an plus tôt. Toutefois, dans le même temps, le taux débiteur moyen dans l'UEMOA est ressorti à 6,73 % au quatrième trimestre 2025, après 6,67 % au trimestre précédent. Pour les sociétés non financières, il est monté à 6,57 %, et pour les ménages à 7,67 %. Cela montre que l'amélioration de la liquidité bancaire ne se traduit pas mécaniquement, ni immédiatement, par une baisse du coût final du crédit.

La transmission monétaire est d'autant plus imparfaite que les banques de l'Union restent très sélectives dans leur allocation du crédit. La BCEAO souligne que, au quatrième trimestre 2025, les personnes morales ont concentré près de 90 % du volume des nouveaux crédits, les personnes physiques n'en recevant que 10 %. Plus encore, les 400 plus grosses entreprises utilisatrices de crédits bancaires représentaient 49,9 % des crédits déclarés à la centrale des risques bancaires et 29,2 % des crédits bancaires à l'économie à fin décembre 2025. En clair, une part importante des financements reste captée par les grandes signatures, alors que les petites entreprises, les micro-entreprises et une partie des ménages demeurent exposés à des conditions plus rigoureuses.

C'est là que se situe probablement le principal enjeu de cette décision. Pour les grandes entreprises bien notées, la baisse des taux directeurs peut, à terme, faciliter des refinancements moins coûteux, améliorer les conditions de trésorerie et soutenir l'investissement.

Pour les PME, en revanche, le gain risque d'être plus lent et plus limité. Les chiffres de la BCEAO montrent d'ailleurs qu'au quatrième trimestre 2025, les taux appliqués aux micro-entreprises sont passés de 7,01 % à 7,18 %, et ceux des petites entreprises de 7,02 % à 7,55 %, alors même que les conditions monétaires globales se détendaient. Les banques continuent donc de tarifier fortement le risque, ce qui réduit l'effet redistributif d'une décision monétaire pourtant favorable sur le papier.

Pour les ménages, l'impact pourrait être plus visible sur certains crédits de consommation ou de court terme, mais là encore sans révolution immédiate. Le taux appliqué aux crédits à la consommation a certes reculé à 7,52 % au quatrième trimestre 2025, contre 8,08 % au trimestre précédent, et le taux débiteur sur les ménages a poursuivi une décrue graduelle à 7,67 %. Cela peut ouvrir un léger espace pour des offres plus attractives sur certains segments bancaires, notamment dans les marchés les plus concurrentiels comme la Côte d'Ivoire ou le Sénégal. Mais tant que les primes de risque, le coût opérationnel, la qualité de l'information financière et le niveau des garanties exigées resteront élevés, la baisse des taux directeurs ne suffira pas à démocratiser massivement l'accès au crédit.

Il faut aussi regarder cette décision sous l'angle de la stabilité macroéconomique. La BCEAO agit alors que la position extérieure de l'Union s'est améliorée : le solde global de la balance des paiements a dégagé un excédent de 7 027,6 milliards de FCFA en 2025, contre 3 012,7 milliards en 2024. Dans le même temps, le déficit budgétaire de l'Union a été ramené à 3,7 % du PIB en 2025, contre 5,4 % un an plus tôt, et la BCEAO projette 3,2 % en 2026. Cette consolidation budgétaire et extérieure renforce la crédibilité de l'assouplissement monétaire : la banque centrale ne baisse pas ses taux dans un contexte de déséquilibre aigu, mais dans une phase où les marges macroéconomiques se sont plutôt reconstituées.

Pour autant, la BCEAO n'ouvre pas un cycle d'assouplissement sans conditions. Dans son rapport, elle insiste sur plusieurs risques : tensions géopolitiques et commerciales, aléas climatiques, situation sécuritaire et sociopolitique dans l'Union, mais aussi incertitudes internationales susceptibles d'affecter la croissance et les prix.

L'institution prévoit d'ailleurs une inflation remontant à 1,4 % en 2026 puis 2,1 % en 2027, tout en restant dans une zone compatible avec son mandat de stabilité. Le message est donc équilibré : soutenir le crédit, oui, mais sans perdre de vue la discipline monétaire.

Au fond, cette baisse des taux directeurs constitue moins une rupture qu'un coup d'accélérateur. Elle améliore les conditions de refinancement des banques, soutient le climat du crédit et conforte la dynamique de croissance dans l'UEMOA. Mais son efficacité réelle dépendra de la capacité du système bancaire à répercuter cet allègement vers l'économie productive, et pas seulement vers les plus gros emprunteurs. Toute la question, pour les prochains mois, sera donc celle-ci : la détente monétaire profitera-t-elle vraiment aux PME, aux entrepreneurs et aux ménages, ou restera-t-elle captée par les segments déjà les mieux servis du marché ? C'est là que se jouera la portée économique (et politique) de la décision du 4 mars 2026.



Nouvelle réglementation CIMA : la transformation du secteur de l'assurance en Afrique francophone

ASSURANCE



Le secteur de l'assurance en Afrique francophone est entré dans une nouvelle phase. Le 10 juillet 2025, le Conseil des ministres de la CIMA a adopté deux textes majeurs : l'un renforce les règles de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme, l'autre modifie le régime du contrat d'assurance, notamment en matière de délais de paiement des prestations.

Derrière ces dispositions techniques se dessine une transformation profonde du secteur. Désormais, les assureurs ne seront plus jugés seulement sur leur capacité à vendre des polices, mais aussi sur la rapidité d'exécution des contrats, la qualité de leur gouvernance et leur conformité réglementaire.

Cette réforme intervient dans un marché en croissance mais encore en quête de maturité. Selon la CIMA, les émissions du secteur ont progressé de 12,6 % en 2022, atteignant 1 082,99 milliards de FCFA en assurances non-vie et 616,55 milliards de FCFA en assurances vie et capitalisation.

La dynamique est réelle, mais le secteur doit encore renforcer sa crédibilité opérationnelle et la confiance des assurés.

Le premier changement majeur concerne justement la protection du client. Le règlement n°0002/CIMA/PCMA/PCE/2025 impose aux assureurs un délai maximum de quinze jours ouvrés pour verser certaines prestations, notamment les avances et les valeurs de rachat en assurance vie.

Le texte prévoit également que l'assureur ne peut refuser le rachat ou la réduction du contrat dès lors que 10 % des primes prévues ont été versés, et que ce droit devient automatique après une prime annuelle payée.

Ces dispositions visent à corriger l'un des principaux facteurs de défiance envers l'assurance : la lenteur ou l'opacité dans le paiement des prestations. En encadrant plus strictement les délais, la CIMA cherche à renforcer la confiance des assurés, condition essentielle pour développer l'assurance vie et les produits d'épargne à long terme.

La réforme introduit également un renforcement du cadre de conformité financière. Le règlement n°0003/CIMA/PCMA/PCE/SG/2025 actualise les obligations des sociétés d'assurance, de réassurance et des courtiers en matière de lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme.

L'objectif est d'aligner le secteur sur les standards internationaux et d'améliorer la traçabilité des opérations financières. Pour les compagnies, cela signifie davantage d'exigences en matière de contrôle interne, de gestion des risques et de systèmes d'information.

Ces textes s'inscrivent dans une transformation réglementaire plus large engagée depuis plusieurs années. En 2024, la CIMA avait déjà adopté plusieurs réformes structurantes : nouvelles règles sur les provisions techniques, gouvernance des systèmes d'information, fonctionnement des sociétés de réassurance, et encadrement de la distribution numérique des contrats d'assurance.

L'ensemble de ces mesures traduit une volonté claire du régulateur : bâtir un marché plus solide, plus transparent et capable de soutenir le développement économique des pays membres.

Pour les assureurs, la réforme implique une adaptation rapide. Les compagnies devront moderniser leurs procédures, accélérer les règlements et renforcer leurs dispositifs de conformité. Les acteurs les mieux structurés pourraient transformer ces exigences en avantage compétitif, tandis que les plus fragiles devront investir pour rester dans la course.

Pour les assurés, l'enjeu est encore plus important : une assurance plus fiable, plus rapide et plus transparente peut contribuer à élargir l'accès à la protection financière dans une région où la pénétration du secteur reste faible.

Au fond, la nouvelle réglementation CIMA marque un tournant. Le régulateur ne cherche plus seulement à encadrer le marché, mais à le transformer en profondeur. Si ces réformes sont pleinement appliquées, elles pourraient ouvrir une nouvelle étape pour l'assurance en Afrique francophone : celle d'un secteur plus crédible, plus digitalisé et mieux intégré aux standards internationaux.



Comment attirer davantage d'investisseurs vers les bourses africaines ?

MARCHE



La question est redevenue centrale en ce mois de mars 2026. En Afrique francophone, les places boursières ne manquent ni d'ambition ni d'arguments, mais elles cherchent encore à

franchir un cap : passer de marchés prometteurs à de véritables destinations d'allocation pour les capitaux régionaux et internationaux. La séquence actuelle en donne une bonne illustration. La BRVM prépare ses BRVM Investment Days 2026 à New York pour connecter les investisseurs institutionnels américains aux opportunités de l'UEMOA, tandis que la BVMAC multiplie les initiatives pour élargir sa base d'émetteurs et stimuler les levées de fonds.

Au fond, le défi africain n'est pas seulement un déficit d'intérêt. C'est d'abord un enjeu de profondeur, de liquidité et de lisibilité. Les investisseurs viennent quand ils trouvent trois choses : un marché assez profond pour absorber leurs tickets, des titres qu'ils peuvent acheter et revendre sans friction excessive, et une information fiable qui réduit leur perception du risque. C'est précisément ce que résume l'African Exchanges Linkage Project (AELP), initiative portée par l'ASEA et la Banque africaine de développement,

qui vise à faciliter les transactions transfrontalières, à soutenir les levées de capitaux et à créer davantage de profondeur et de liquidité sur les marchés africains.

Le premier levier pour attirer plus d'investisseurs est donc clair : augmenter l'offre de papier de qualité. Un marché attire les capitaux quand il propose plus d'entreprises crédibles, plus d'émissions obligataires, plus de secteurs représentés. En Afrique centrale, la BVMAC semble désormais l'avoir bien compris. Le 20 février 2026, elle a mis en avant BVMAC ESPro, présenté comme une "usine à émetteurs" destinée à dynamiser les introductions en bourse et les émissions obligataires dans la zone CEMAC. Cette initiative va dans le bon sens : avant de chercher davantage d'investisseurs, il faut d'abord fabriquer davantage d'opportunités investissables.

Le deuxième levier est la régularité des opérations. Les investisseurs ont besoin d'un marché vivant, pas d'une place où les opérations majeures restent exceptionnelles.

Là aussi, la période récente est instructive. À la BVMAC, l'emprunt obligataire "EOG 2026 à tranches multiples", lancé le 2 mars 2026 pour un montant de 85 milliards de FCFA, montre que la dynamique obligataire peut nourrir l'animation du marché. Au 11 mars 2026, la BVMAC affichait une capitalisation boursière globale d'environ 504,5 milliards de FCFA et un encours des dettes obligataires d'environ 1 422,4 milliards de FCFA, signe d'un marché encore très dominé par la dette.

Cela signifie une chose : pour attirer durablement les investisseurs, les bourses africaines doivent non seulement accueillir davantage d'emprunts, mais aussi réussir à faire émerger plus d'actions attractives, porteuses de croissance et de rendement.

En Afrique de l'Ouest, la BRVM montre qu'un marché plus animé peut rapidement changer de perception. Selon son bilan 2025, la place régionale a mobilisé 4 204,7 milliards de FCFA, un niveau présenté comme historique, avec une progression marquée de ses indices sur l'année 2025. Au début de mars 2026, sa capitalisation actions dépassait 15 863 milliards de FCFA et sa capitalisation obligataire 11 785 milliards de FCFA. Autrement dit, la BRVM a déjà franchi un seuil de taille qui la rend plus visible aux yeux des investisseurs internationaux. Son roadshow new-yorkais du 21 avril 2026 s'inscrit dans cette logique : un marché attire mieux les capitaux quand il se raconte, se vend et se rend intelligible aux grands allocataires.

Mais la taille ne suffit pas. Le troisième levier est la liquidité. Beaucoup d'investisseurs institutionnels hésitent encore à se positionner sur les places africaines non pas parce qu'ils doutent du potentiel économique de la région, mais parce qu'ils craignent de ne pas pouvoir sortir facilement. C'est l'un des talons d'Achille historiques des marchés du continent. D'où l'intérêt stratégique de l'AELP, qui cherche précisément à fluidifier les échanges transfrontaliers entre bourses africaines et à élargir le bassin naturel d'acheteurs et de vendeurs. Plus les marchés africains seront interconnectés, plus ils deviendront investissables.

Le quatrième levier est la qualité de l'information financière.

Un investisseur ne rémunère pas seulement un rendement attendu ; il rémunère aussi un niveau de confiance. Les places africaines doivent donc continuer à améliorer la publication des états financiers, la fréquence de l'information, la gouvernance des émetteurs et la transparence post-cotation. C'est un sujet décisif, notamment pour séduire les fonds étrangers, qui arbitrent entre plusieurs marchés émergents et privilégient les environnements où le risque informationnel est faible. La bataille de l'attractivité boursière se joue autant sur les plateformes de cotation que sur la qualité des reportings et la discipline des sociétés cotées. Cette exigence de visibilité est d'autant plus importante que la BRVM elle-même met en avant, pour 2026, la profondeur croissante du marché et les réformes engagées pour renforcer son attractivité et sa liquidité.

Un autre chantier majeur est celui de la base d'investisseurs locaux. Les bourses africaines ne peuvent pas dépendre uniquement des capitaux étrangers. Pour devenir plus résilientes, elles doivent élargir la participation des investisseurs domestiques : particuliers, caisses de retraite, compagnies d'assurances, mutuelles, fonds souverains, family offices régionaux. Un marché avec une base locale solide inspire davantage confiance aux investisseurs internationaux, parce qu'il donne le sentiment d'un ancrage durable. C'est aussi une manière de limiter la volatilité liée aux arbitrages externes.



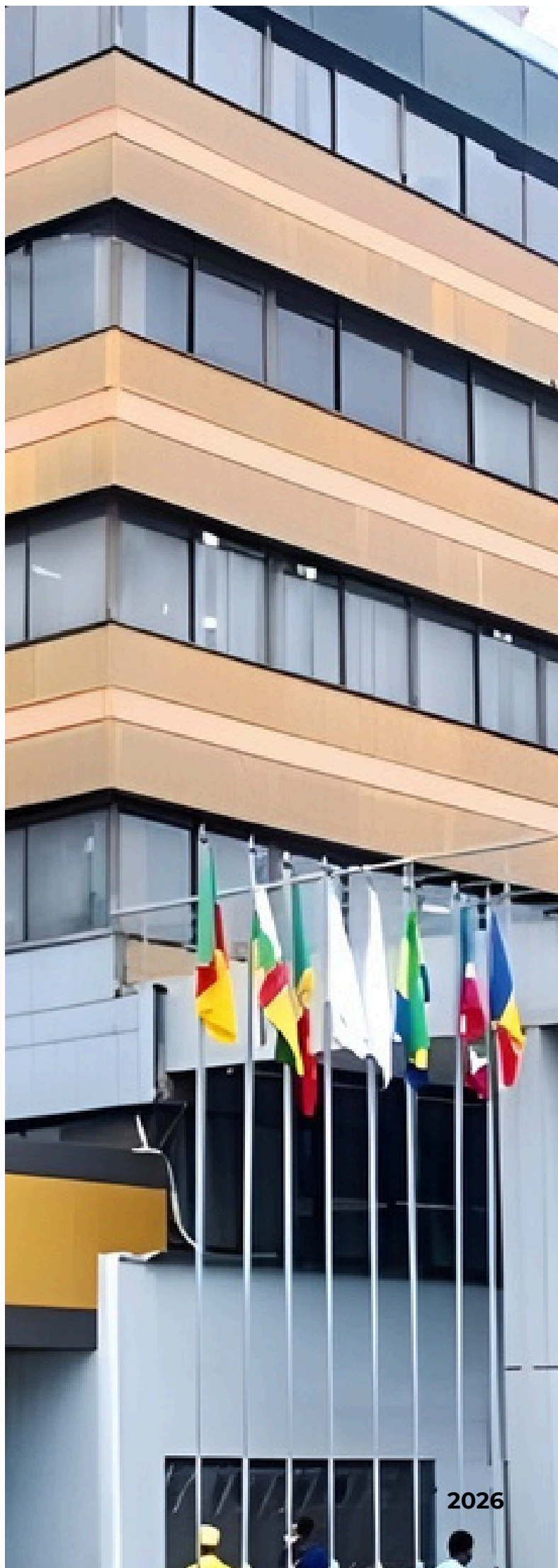
En clair, l'Afrique francophone devra attirer Wall Street, Londres ou Johannesburg, mais elle devra d'abord mieux mobiliser Abidjan, Dakar, Cotonou, Douala, Libreville ou Yaoundé.

Il y a enfin un enjeu de narratif économique. Trop souvent, les bourses africaines sont présentées comme des marchés petits, étroits ou périphériques. Or l'attractivité financière se construit aussi par le récit. Les BRVM Investment Days 2026 illustrent cette mutation : il ne s'agit plus simplement de dire que l'UEMOA existe, mais de montrer qu'elle offre une combinaison lisible entre croissance régionale, diversification sectorielle et opportunités de rendement.

Les marchés africains doivent mieux vendre ce qu'ils ont de spécifique : croissance démographique, urbanisation, banques rentables, télécoms résilients, consommation, infrastructures, obligations souveraines et quasi-souveraines offrant des profils de rendement parfois rares ailleurs.

Au fond, attirer davantage d'investisseurs vers les bourses africaines suppose une équation simple, mais exigeante : plus d'émetteurs, plus de liquidité, plus de transparence, plus d'intégration régionale et plus de promotion internationale. La bonne nouvelle, c'est que les signaux existent déjà. La BRVM capitalise sur sa montée en puissance et va chercher les capitaux là où ils se trouvent ; la BVMAC tente d'organiser son pipeline d'émetteurs ; l'AELP pousse l'intégration continentale.

La vraie question n'est donc plus de savoir si les bourses africaines peuvent intéresser les investisseurs. Elle est de savoir à quelle vitesse elles sauront transformer leur potentiel en marchés réellement incontournables. Et sur ce terrain, l'année 2026 pourrait bien marquer un tournant.



A portrait of Léandre Bassolé, a man with a beard and glasses, wearing a dark suit, white shirt, and blue tie. He is looking directly at the camera with a slight smile. The background is a plain, light grey.

PORTRAIT

LÉANDRE BASSOLÉ, LE STRATÈGE DU DÉVELOPPEMENT QUI VEUT REPOSITIONNER L'AFRIQUE CENTRALE

Dans l'architecture du financement du développement en Afrique, certains profils s'imposent moins par le bruit que par la solidité de leur trajectoire.

Léandre Bassolé appartient à cette catégorie de dirigeants dont l'ascension raconte à la fois une maîtrise des mécanismes économiques, une connaissance fine des États africains et une capacité rare à transformer une institution financière en levier d'impact concret. Depuis sa nomination comme directeur général du Bureau régional de développement, d'intégration et de prestation de services de la Banque africaine de développement pour l'Afrique centrale, avec base à Yaoundé et responsabilité sur sept pays de la sous-région, il occupe désormais l'un des postes les plus stratégiques du financement multilatéral en Afrique francophone.

Sa prise de fonctions officielle à Yaoundé, le 27 août 2025, n'a pas seulement marqué un changement de responsable. Elle a symbolisé un recentrage de la Banque africaine de développement sur une région dont les équilibres économiques restent décisifs pour le continent : le Cameroun, la Centrafrique, le Congo, le Gabon, la Guinée équatoriale, la RDC et le Tchad.

Dans cet espace contrasté, riche en ressources mais encore freiné par des déficits d'infrastructures, de connectivité, de transformation industrielle et de coordination régionale, le rôle de la BAD n'est pas administratif ; il est profondément structurant.

Un économiste façonné par le terrain africain

Ce qui distingue Léandre Bassolé, c'est d'abord la nature de son parcours. La Banque africaine de développement le présente comme un spécialiste chevronné du développement économique, avec plus de dix-huit ans d'expérience dans le dialogue de haut niveau sur les politiques publiques, les services de conseil, ainsi que la conception de stratégies et de programmes pays. Son itinéraire l'a conduit à intervenir en Afrique de l'Ouest, centrale, orientale et australe, aussi bien dans des pays à revenu intermédiaire que dans des États en transition.

Cette profondeur continentale est essentielle. Elle signifie qu'il n'est pas un technocrate enfermé dans une logique de siège, mais un praticien du développement habitué aux réalités politiques, budgétaires et institutionnelles des pays africains

Avant son arrivée à la tête de l'Afrique centrale, il avait déjà accumulé une expérience transversale au sein même de la BAD, après avoir rejoint l'institution en 2009 en tant que jeune professionnel, puis exercé comme macroéconomiste supérieur sur plusieurs pays, parmi lesquels Cabo Verde, les Comores, le Mali, le Burundi, Madagascar, le Sénégal et le Rwanda.

La Guinée, laboratoire de sa crédibilité opérationnelle

L'un des chapitres les plus révélateurs de son profil reste son passage comme chef du bureau pays de la BAD en Guinée. À ce poste, Léandre Bassolé a piloté des réformes stratégiques, entretenu un dialogue de haut niveau avec les autorités publiques et les partenaires au développement, et contribué à structurer des interventions centrées sur la transformation économique. Sous sa direction, l'engagement de la Banque en Guinée est passé de 240 millions de dollars en 2017 à 728 millions de dollars en 2023.

Ce chiffre ne vaut pas uniquement comme indicateur quantitatif. Il révèle une méthode. Celle d'un responsable capable d'articuler mobilisation de ressources, cofinancement, réformes de gouvernance, finances publiques, développement du secteur privé et partenariats stratégiques. En d'autres termes, Bassolé n'apparaît pas comme un simple gestionnaire de portefeuille ; il se présente comme un architecte de l'alignement entre besoins nationaux, priorités institutionnelles et financement du développement.

Une culture du développement adossée à la rigueur analytique

Son parcours avant la BAD éclaire également sa personnalité professionnelle. Avant d'intégrer la Banque, Léandre Bassolé a travaillé comme chercheur et spécialiste de l'impact du développement dans plusieurs institutions académiques et internationales, notamment au Centre national de la recherche scientifique en France et au Groupe de la Banque mondiale, où il a contribué au Rapport sur le développement dans le monde 2008, consacré à l'agriculture au service du développement.

Ce passage par la recherche n'est pas anecdotique. Il suggère un profil qui pense l'économie au-delà des instruments financiers, en la reliant à la transformation structurelle, aux politiques publiques et aux conditions concrètes d'amélioration de la vie des populations. Dans un continent où les institutions financières de développement sont souvent jugées à l'aune de leur capacité à produire des résultats visibles, cette double culture (analytique et opérationnelle) constitue un atout majeur.

L'Afrique centrale comme test grandeur nature

La mission qui lui est aujourd'hui confiée en Afrique centrale est d'une tout autre ampleur. Au 30 juin 2025, le portefeuille de la BAD au Cameroun comptait 24 projets pour un volume de 2,2 milliards de dollars. À l'échelle de l'Afrique centrale, la Banque portait 130 opérations, dont une quarantaine de projets régionaux et multinationaux, pour un montant de plus de 5 milliards de dollars.

Ces chiffres donnent la mesure du défi. Ils montrent aussi que le poste de Bassolé n'est pas uniquement diplomatique. Il s'agit de piloter des engagements lourds dans des secteurs vitaux : transports, énergie, agriculture, intégration régionale, mise à niveau des infrastructures et efficacité de l'exécution. Lors de sa prise de fonctions, il a d'ailleurs insisté sur une priorité claire : renforcer la présence opérationnelle de la Banque, accélérer la mise en œuvre des projets et améliorer leur impact dans les pays couverts par le bureau régional.

Yaoundé, nouveau centre de gravité régional

L'un des marqueurs les plus forts de son début de mandat reste sa volonté affichée de faire de Yaoundé un pôle d'excellence pour les opérations régionales de la Banque africaine de développement. Cette orientation traduit une vision institutionnelle précise : rapprocher la décision, la coordination et le suivi opérationnel des réalités du terrain, plutôt que de laisser les projets se diluer dans une gouvernance trop distante.

Dans une sous-région où les lenteurs administratives, les fragilités institutionnelles et les difficultés de mise en œuvre pèsent parfois autant que le déficit de financement lui-même, cette approche est stratégique.

Elle suggère un dirigeant attentif non seulement à la mobilisation des ressources, mais aussi à la vitesse d'exécution, à la qualité des portefeuilles et à la matérialité des résultats.

Un leadership de méthode plus que d'effet

Léandre Bassolé ne correspond pas au modèle du banquier de développement médiatique. Son style semble plutôt relever du leadership de méthode : connaissance des dossiers, dialogue avec les États, pilotage des réformes, sens du partenariat et obsession de l'impact. C'est précisément ce type de profil dont l'Afrique centrale a besoin à un moment où les attentes sont immenses : financer les infrastructures, fluidifier les corridors, renforcer la sécurité énergétique, soutenir l'agriculture, transformer les matières premières et stimuler l'intégration régionale.

Sa nomination intervient aussi dans un contexte plus large de recomposition du financement du développement en Afrique. Les banques multilatérales ne sont plus seulement attendues comme des bailleurs. Elles doivent devenir des catalyseurs, capables de réduire le risque, d'attirer des capitaux privés, de soutenir les réformes et d'accélérer la transformation économique. Sur ce terrain, Bassolé arrive avec un avantage décisif : il connaît à la fois les contraintes des États et les exigences des institutions.

Le visage d'une nouvelle génération de décideurs africains

Au fond, le parcours de Léandre Bassolé raconte quelque chose de plus grand que son seul itinéraire individuel. Il incarne cette nouvelle génération de responsables africains qui combinent expertise économique, expérience multirégionale, culture des réformes et inscription forte dans les institutions continentales. Son défi, désormais, sera de prouver que cette compétence peut se traduire en résultats tangibles dans une région aussi complexe qu'essentielle.

En Afrique centrale, les attentes sont nombreuses, les urgences bien connues, et les marges de manœuvre parfois étroites. Mais c'est souvent dans ces environnements exigeants que se révèlent les dirigeants de fond. Léandre Bassolé avance avec une réputation déjà établie de bâtisseur de stratégies et d'accélérateur d'engagements. Reste maintenant à transformer cette promesse en réalisations durables.

Pour l'Afrique centrale, l'enjeu est majeur. Pour lui, c'est l'épreuve de vérité d'un leadership continental.



Faites de la **PUBLICITÉ** SUR NOS PLATEFORMES



www.cameroonceo.com



www.ivoireceo.com



www.terangaceo.com



www.onlybenki.com

**BOOSTEZ VOTRE MARQUE,
ATTEIGNEZ L'AFRIQUE !**

✉ info@cameroonceo.com | ✉ info@ivoireceo.com | ✉ info@terangaceo.com | ✉ info@onlybenki.com



Tél: +237 695 869 141